

Malgré lui, le marchand laissa voir son admiration.

— Comment possédez-vous ces pierres ? demanda-t-il ; est-ce que vous les avez achetées ?

— Non, elles m'ont été données.

— Ah ! fit le marchand en la regardant en dessous ; en avez-vous encore d'autres ?

— Pas pour le moment ; mais de l'Inde, d'où j'arrive, j'en recevrai prochainement.

— Combien voulez-vous vendre celles-ci ?

— Vous savez ce qu'elles valent, puisque vous en êtes marchand ; fixez le prix vous-même ; s'il me convient ce sera marché fait, autrement je m'adresserai à un de vos confrères.

Le marchand la regarda fixement.

— Madame, dit-il, vous connaissez la valeur de ces diamants.

— Oui, répondit-elle.

Il prit sa loupe et examina attentivement les diamants l'un après l'autre.

— Celui-ci, dit-il, vaut vingt deux mille francs, celui-là quatorze mille, le troisième douze mille, et le dernier six mille.

— Je les ai estimés les quatre ensemble cinquante mille francs, répondit Manette, quatre mille francs moins que vous. Vous êtes un honnête homme, monsieur. Je vous promets de revenir vous voir lorsque j'aurai reçu les pierres fines que j'attends.

Le marchand lui compta cinquante-huit mille francs et ils se séparèrent, elle, contente de savoir qu'elle pourrait se défaire facilement de ses pierres précieuses, lui, enchanté d'avoir fait une bonne affaire.

Manette ne connaissait pas Paris, dont même au Bengale elle avait entendu parler comme de la ville de toutes les merveilles ; mais elle était trop tourmentée pour être curieuse. Elle ne songea même pas à visiter ses monuments, son bois de Boulogne et ses autres magnifiques promenades.

Après avoir attendu trois jours, elle retourna chez le notaire.

— Je n'ai pas perdu de temps, lui dit-il ; j'ai écrit à Amsterdam et à la Haye, j'attends les réponses. Voyez, continua-t-il en lui montrant une montagne de journaux qui couvraient une table, la note invitant madame Vermont, née Virginie Grandier à se présenter à mon étude, soit en personne, soit par mandataire, pour une communication de la plus haute importance, se trouve insérée dans toutes ces feuilles dont beaucoup sont lues dans tous les pays du monde. Nous allons attendre quinze jours : si madame Vermont garde le silence, nous recommencerons.

— Ainsi, monsieur, vous espérez ?

— Certainement ; sans espoir, l'existence ne serait pas possible.

— Pour arriver à un résultat prompt et heureux, ne négligez rien, monsieur. Comme je vous l'ai dit déjà, la question d'argent ne doit pas vous préoccuper.

— J'emploierai toute mon activité, tout mon zèle.

— Vous avez dès aujourd'hui ma reconnaissance et toute ma confiance.

Le notaire s'inclina.

— Maintenant monsieur, reprit Manette, je voudrais vous demander un nouveau conseil.

— Je suis entièrement à votre service.

— Bien que je sois née en France, je suis tout à fait étrangère à ses usages, ainsi que vous l'avez remarqué l'autre jour, et j'ignore comment on y gouverne ses intérêts ; j'ai donc absolument besoin d'un conseiller, qui soit en même temps un peu mon ami.

— Si vous m'en jugez digne, madame, s'empressa de répondre le notaire, je serai l'un et l'autre.

— Veuillez donc m'écouter, monsieur. J'ai à toucher à la caisse de M. de Rothschild la somme d'un million et demi que représentent actuellement des lettres de change.

Le notaire eut un haut-le-corps et répéta abasourdi :

— Un million et demi !

— Que dois-je faire de cette somme ? demanda Manette.

— Oh ! l'emploi en est des plus faciles : vous donnerez l'ordre à un agent de change de vous acheter, au comptant, pour un million de rentes sur l'Etat et cinq cent mille francs d'obligation de

chemins de fer. Prêter à l'Etat et à nos grandes compagnies industrielles est un placement qui ne court aucun risque. Votre argent sera représenté par des titres qui vous donneront une moyenne d'intérêt de près de six pour cent.

— Voilà qui est admirable, monsieur, et je m'applaudis de vous avoir consulté ; je crois que je m'initierai assez vite aux choses de finance. Mais quand j'aurai ces titres, qu'en ferai-je ? car je ne voudrais pas les garder chez moi, en admettant même qu'il n'y ait pas de voleurs en France.

— Eh bien ! répondit le notaire en soulevant, vous mettez vos titres en dépôt à la Banque de France. La Banque vous ouvrira un compte, elle opérera le recouvrement des intérêts des titres, et vous n'aurez qu'à prendre de l'argent sur votre crédit lorsque vous en aurez besoin.

— Je crois comprendre... Si j'osais encore vous demander un service...

— Lequel ?

— Ce serait de m'aider à faire tout ce que vous venez de m'indiquer.

— Ne suis-je pas tout à votre disposition ?

— Merci, monsieur, dit Manette d'un ton pénétré, je suis heureuse de m'être adressée à vous.

Le jour même, l'argent fut touché chez Rothschild, déposé provisoirement chez le notaire, et un agent de change fut chargé d'acheter les rentes et les obligations. En huit jours, tout fut acheté, payé, et les titres déposés à la Banque au nom de Marie Anne Biron. Celle-ci avait raconté au notaire, qui nous devons le dire, méritait sa confiance, une partie de son histoire et de celle du docteur Grandier ; mais elle n'avait point cru devoir lui parler des diamants de la cassette.

Cependant les réponses de Hollande, impatientement attendues arrivèrent. Elles furent pour Manette une nouvelle déception, mademoiselle Virginie Grandier ou de Loubel n'avait pas reparu à Amsterdam depuis qu'elle avait quitté la Hollande avec sa mère, et malgré les informations qui avaient été prises partout, on regrettait de ne pouvoir fournir aucun renseignement. D'un autre côté, l'avis inséré dans les journaux ne donnait pas un meilleur résultat. Une seconde insertion eut lieu sans plus de succès.

Manette était désespérée.

Un soir, elle alla trouver le notaire.

— Monsieur, lui dit-elle, demain je quitterai Paris où je suis depuis six semaines ; j'éprouve le besoin de revoir les montagnes des Ardennes où je suis née ; il faut que je m'agenouille et prie sur une tombe, peut-être sur deux, si mon père est couché dans le cimetière à côté de ma mère. Je ne sais pas encore où je me fixerai ; mais aussitôt que j'aurai décidé quelque chose, je vous écrirai. Vous m'écrirez aussi, monsieur, dès que vous aurez un indice quelconque, le moindre renseignement. Et puis, bien que je ne sois pas faite au bruit, au mouvement des grandes villes, je viendrai à Paris quelquefois ; j'irai aussi ailleurs. Je chercherai de mon côté, monsieur, car il faut que nous les retrouvions, les pauvres malheureux, il le faut.

Elle quitta le notaire en lui laissant une seconde somme de dix mille francs.

Le lendemain, ayant abandonné son costume hindou pour prendre un vêtement français de femme du peuple, ce qui avait beaucoup étonné le propriétaire de l'hôtel, elle se mit en route pour les Ardennes.

Elle arriva au chef-lieu de canton, où elle laissa provisoirement ses malles, et, la cassette sous son bras, un petit sac de voyage à la main, elle prit à pied le chemin de Marangue. Mais ne voulant pas se faire voir dans le village, elle tourna autour des maisons et gagna le cimetière, où elle entra. Elle avait une excellente mémoire, car elle retrouvait immédiatement l'endroit où sa mère avait été enterrée. Sur ce carré de terre depuis longtemps délaissée, poussaient toutes sortes de grandes herbes, des ronces et des orties. Manette se mit à genoux et pria avec un pieux recueillement.

Ensuite elle sortit du cimetière et se dirigea vers les huttes. La nuit commençait à venir. Elle arrivait au-dessus de la montée, lorsqu'elle rencontra un homme portant sur son épaule une congée. L'homme dit : Elle l'arrêta.

— Êtes-vous des Huttes ou de Marangue ? lui demanda-t-elle.

— Je suis de Marangue, répondit-il.

— Comment vous appelez-vous ?

— Antoine Vernier.

— Vernier, j'ai probablement connu votre père. Est-il toujours de ce monde ?

— Il est mort.

— Il se nommait Joseph Vernier ?

— C'est son nom, en effet ; vous avez connu mon père.

— J'ai peut-être aussi connu votre mère. Quel était son nom de jeune fille ?

— Alice Marais.

— Jeune homme, reprit Manette, quand j'étais petite, votre mère était mon amie. Existe-t-elle encore ?

— Morte aussi !

Manette poussa un soupir.

— Que de tombes se sont ouvertes autour de moi ! murmura-t-elle.

— Mais qui donc êtes-vous ? lui demanda le paysan.

— Qui je suis ? Une pauvre vieille femme. Au hameau des Huttes, où je suis née, personne ne me connaît plus, car quand je suis partie, les enfants qui sont aujourd'hui des hommes n'existaient pas, et les vieillards m'ont oubliée... En ce temps-là, jeune homme, on me donnait plusieurs noms : on m'appelait la chenille, l'araignée, le monstre... Mon véritable nom, celui qu'on ne me donnait guère, est Manette Biron.

— Manette Biron ! s'écria le bûcheron avec surprise ; quoi ! c'est vous qui êtes Manette Biron ?

— Avez-vous donc entendu parler de moi ?

— Par ma mère, bien souvent. Elle me racontait, ce que tout le monde a cru, que vous aviez été mangée par les loups dans la forêt.

— Ah ! on a cru cela ! fit Manette ; eh bien, mon garçon, on s'est trompé. Après plus de trente ans je reviens aux Huttes. Hélas ! j'ose à peine vous interroger, car je tremble d'apprendre...

— Antoine Vernier, vais-je revoir mon père ?

— Le vieux bûcheron dort depuis dix ans dans le cimetière de Marangue.

Les yeux de Manette se voilèrent de larmes.

— Et sa femme ? demanda-t-elle.

— Je ne saurais vous dire ce qu'elle est devenue, car peu de temps après la mort de Biron, elle a quitté le pays. C'était une méchante femme, on ne l'aimait pas aux Huttes, et c'est bien elle qui a causé la mort du vieux. Dieu ! l'a-t-elle fait souffrir, le pauvre homme !

Manette baissa la tête et resta un moment silencieuse.

Aux soulèvements de sa poitrine, le bûcheron aurait pu voir son émotion.

— Ainsi, reprit-elle d'une voix oppressée, je vais arriver aux Huttes et m'y trouver sans asile ?

— La maison de Biron, appuyée au rocher, a été solidement bâtie ; elle est encore debout.

— N'a-t-elle pas été vendue ?

— La veuve voulait la faire vendre et aussi les meubles ; mais des gens s'y sont opposés ; je crois bien que le maire de Marangue et le juge de paix du canton se sont mêlés de l'affaire. Ils disaient que la veuve Biron n'était pas héritière de son mari, qu'elle n'avait droit à rien, attendu que la mort de Manette Biron n'était nullement prouvée.

— Et les Huttes furent débarrassées de la méchante femme, qui s'en alla en emportant seulement son linge et ses habits. Le jour même, le maire vint fermer la porte du logis et emporta la clef. Mais la porte était déjà vieille, elle a achevé de se pourrir, la serrure tomba et vous n'aurez pas besoin de la clef pour entrer chez vous.

— Enfin, dit Manette très émue, je retrouve donc quelque chose. Je vais pouvoir me reposer et dormir dans ma chère et pauvre cabane où je suis née !

— Voilà la nuit, reprit le bûcheron, je vous quitte, car j'ai hâte de me retrouver auprès de Gervaise et de ma petite Suzanne.

— Vous êtes marié et vous avez un enfant ?...

— Oui, une petite fille qui approche de sept ans, et Gervaise va bientôt me donner un deuxième enfant.

— Je souhaite joie et prospérité à la famille d'Antoine Vernier, dit Manette. Bonsoir, mon garçon, je me souviendrai de vous.